

15 NOV. 2011

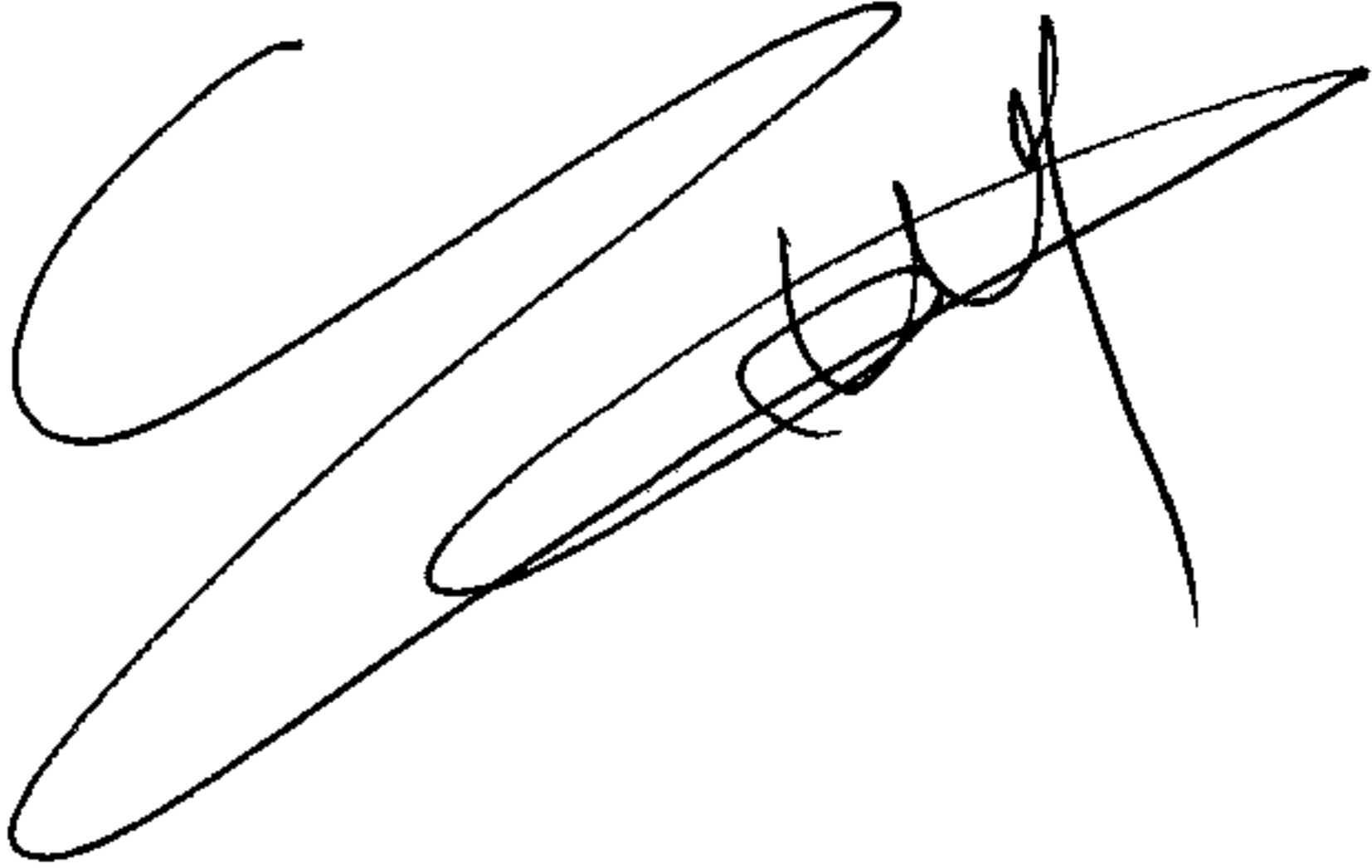
ORIGINAL

"6IMO9"

Sous le N° 9463

Enseigne : France Promoteurs Rhône Alpes
Société par actions simplifiée
au capital de 1 800 €uros
Siège social à FONTAINE (38600)
66 rue Charles Michels

Aspirateur de poussière
Le Président



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 10 NOVEMBRE 2011

L'AN DEUX MIL ONZE,
ET LE JEUDI DIX NOVEMBRE A QUINZE HEURES

à l'issue de la signature des statuts sociaux.

Les membres du Conseil d'Administration de la société par actions simplifiée "6IMO9",
se sont réunis au siège social, pour la première fois en vue de constituer le bureau du
conseil.

Les membres du Conseil d'administration ont émargé la feuille de présence lors de
leur entrée en séance.

Il en résulte que :

- Monsieur Roger DAVID, Administrateur, est
- Monsieur Elia MIMOUNI, Administrateur, est
- Monsieur Stéphane PILIGUIAN, Administrateur, est
- Monsieur Stéphane TRIONFINI, Administrateur, est
- Monsieur Stéphane DUBOIS, Administrateur, est
- Madame Céline MAGNAT, Administrateur, est

Tous les membres du Conseil étant présents, le Conseil d'Administration est
régulièrement constitué et peut valablement procéder à la composition de son bureau.

NOMINATION DU PRESIDENT

Est nommé Président du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Monsieur Roger DAVID
255 chemin du Grand Torrent – 38330 ST ISMIER

RD CH SD
JP ST EJ

ce pour la durée de son mandat d'Administrateur soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017.

Monsieur Roger DAVID remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées.

Il affirme en outre ne pas être en dérogation avec les lois en vigueur quant au nombre de mandats.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil d'Administration assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société.

Il représentera la société dans ses rapports avec les tiers.

Il aura notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- nommer et révoquer les agents et employés de la société, arrêter leur rémunération fixe ou proportionnelle aux bénéfices ainsi que les autres conditions de leur admission et de leur retrait, organiser, s'il le juge utile, toutes caisses de secours et de prévoyance pour le personnel,
- effectuer tous travaux quelconques, notamment tous travaux d'installations ou d'aménagement et toutes constructions nouvelles,
- effectuer tous les actes nécessités par la réalisation de l'objet social,
- déterminer les conditions des achats et des ventes et consentir tous crédits et avances,
- fixer les dépenses générales d'administration,
- passer tous traités, marchés, soumissions, adjudications ou entreprises à forfait ou autrement entrant dans l'objet de la société,
- demander ou accepter toutes concessions ou adjudications et fournir tous cautionnements,
- souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce,
- se faire ouvrir tous comptes de chèques postaux et auprès de toutes banques françaises ou étrangères et notamment de la Banque de France, tous comptes de dépôt, comptes courants et comptes d'avance sur titres et créer tous chèques, virements et effets pour le fonctionnement de ces comptes, se faire consentir tous découverts en Banque,
- toucher les sommes dues à la société et payer celles qu'elle doit,
- exercer toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant,
- faire tous traités, transactions, compromis, acquiescements et désistements,
- consentir toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement,
- recevoir des facteurs et bureaux de poste des lettres chargées et recommandées à l'adresse de la société, des mandats-poste, des mandats télégraphiques, et à cet effet, donner toutes décharges, signer tous registres et émargements et en général, faire le nécessaire,
- représenter la société auprès de toutes administrations publiques ou privées notamment auprès des administrations de l'enregistrement, des contributions directes, des contributions indirectes, des douanes et de toutes autres, quelle que soit leur dénomination, faire et souscrire toutes déclarations payer tous droits, taxes et redevances, introduire toutes demandes en exonération, réduction, remise desdits

PD SD CN
R ST F, A

droits, taxes et redevances, présenter et signer toutes pétitions ainsi que tous mémoires, représenter la société devant tous tribunaux compétents, y soutenir ou y faire soutenir oralement ou par écrit tous moyens d'action ou de défense.

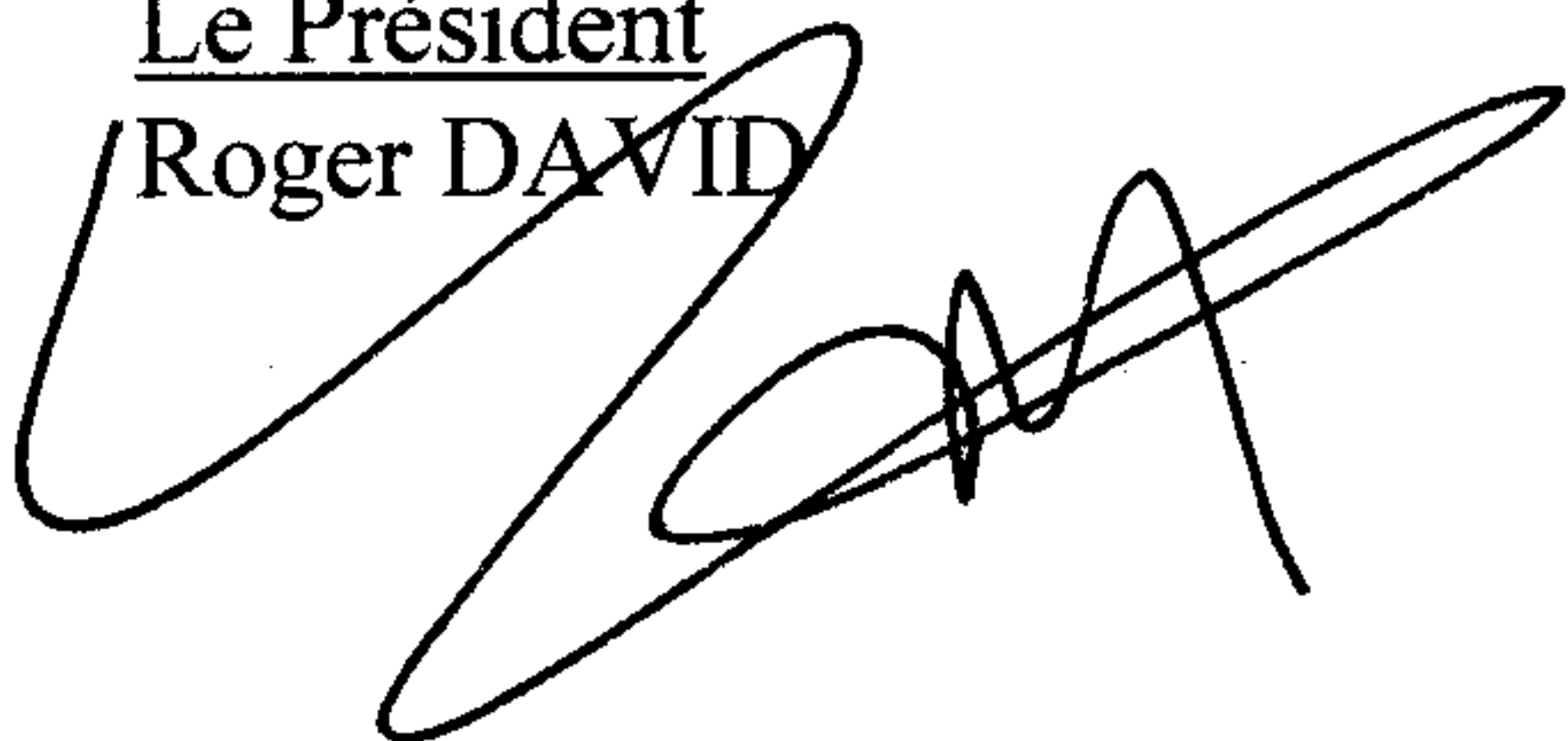
Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, faire toutes élections de domicile, constituer tous mandataires spéciaux, consentir sous sa responsabilité personnelle, toutes délégations partielles des pouvoirs ci-dessus à un ou plusieurs mandataires de son choix, et généralement, faire tout ce qui pourra être utile et nécessaire pour assurer la direction générale de la société ainsi que l'exécution des décisions du Conseil.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et les Administrateurs et pour acceptation de fonctions.

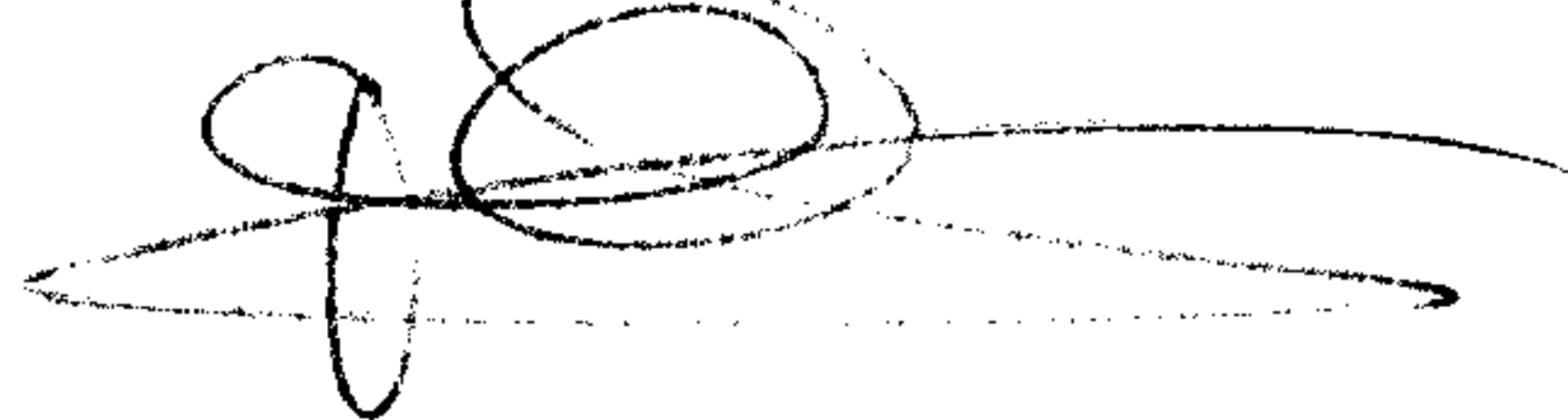
Le Président

Roger DAVID

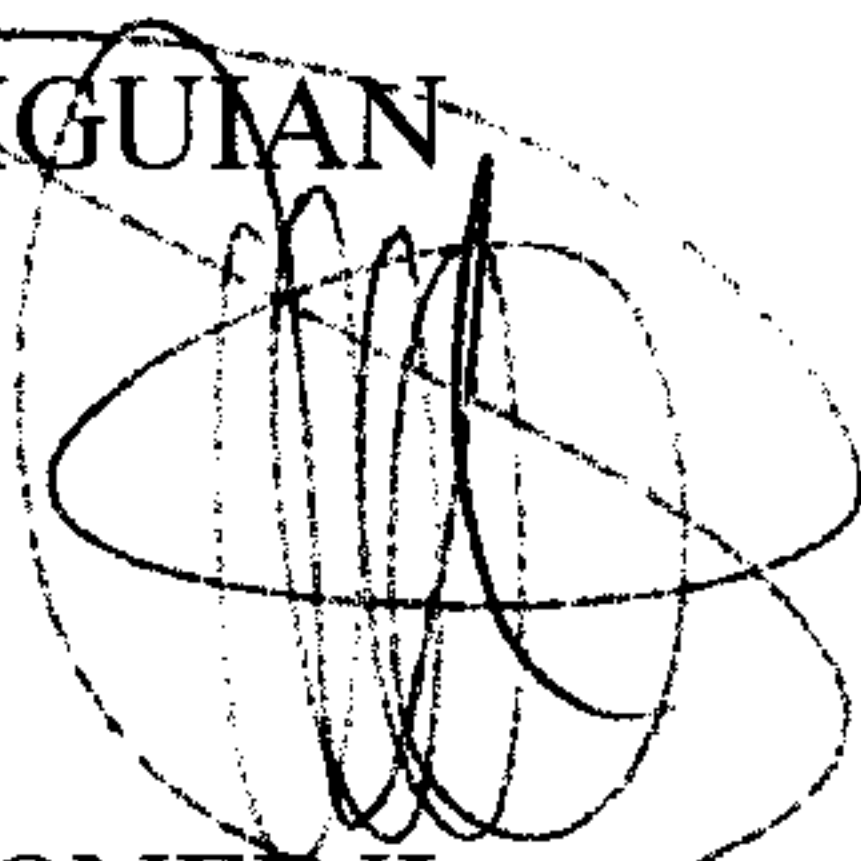
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Les Administrateurs

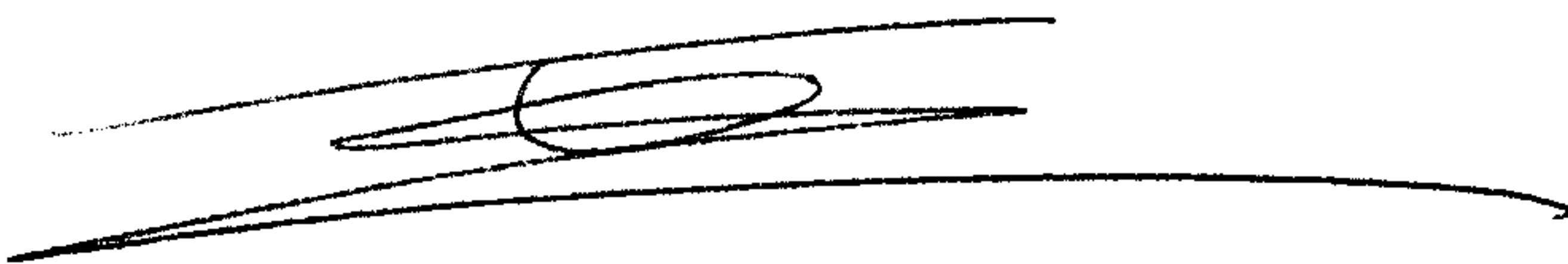
Elian MIMOUNI

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop and a long horizontal stroke.

Stéphane PILIGUAN

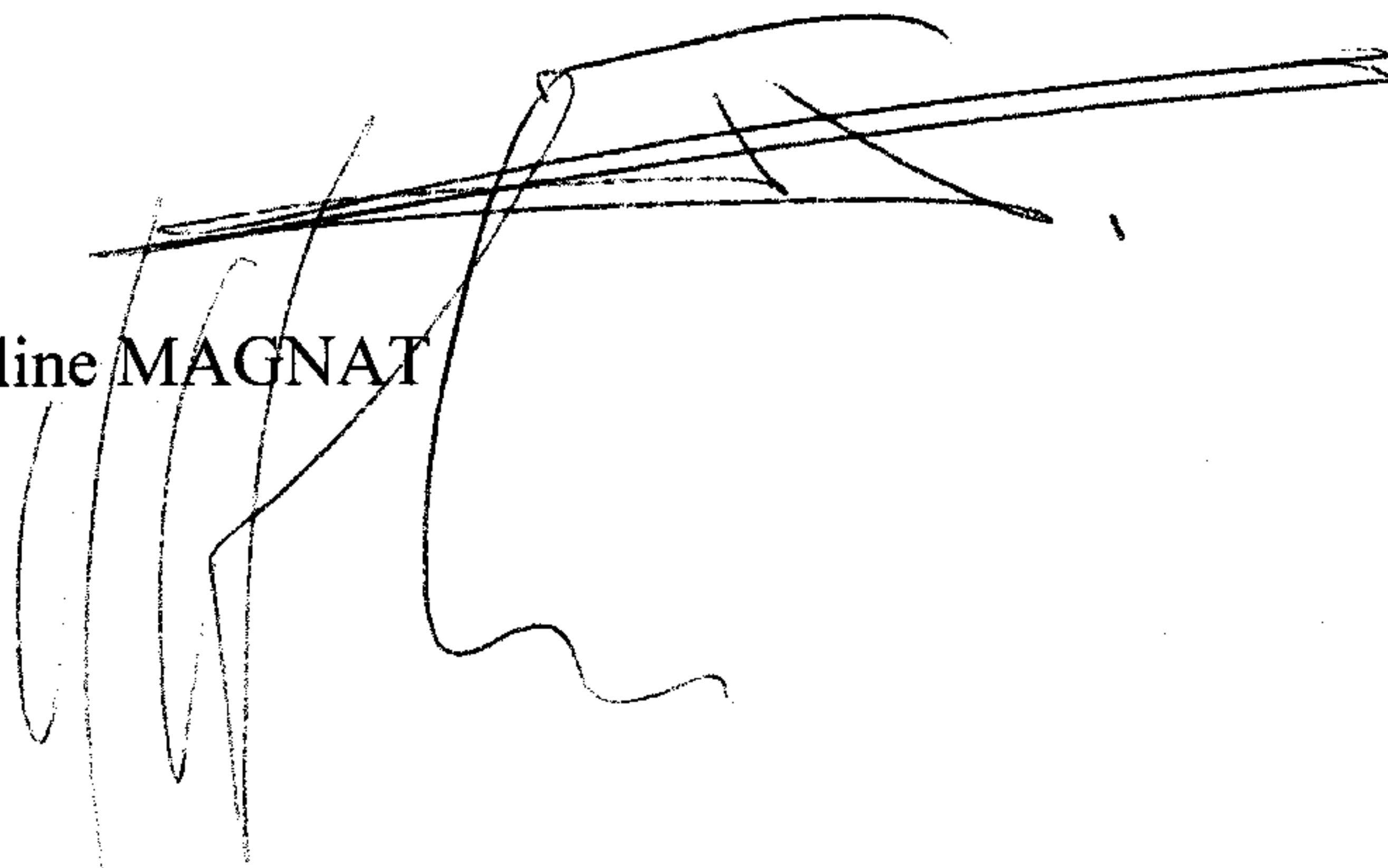
A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Stéphane TRIONFINI

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop and a long horizontal stroke.

Stéphane DUBOIS

Céline MAGNAT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.